

**RAPPORT AU POLITIQUE  
DES FRANÇAIS ISSUS DE L'IMMIGRATION**

*RAPPORT FINAL*

**SYLVAIN BROUARD & VINCENT TIBERJ**  
CEVIPOF, SCIENCES PO

Avec le soutien :  
Du Service d'Information du Gouvernement,  
Du Centre d'Etudes et de Prospectives du Ministère de l'Intérieur,  
De la Fondation Nationale des Sciences Politiques,  
Du Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations,  
De la Fondation Jean Jaurès.

**JUIN 2005**

## I. Le projet

En France, l'immigration a été un « phénomène massif et structurel » depuis un siècle et demi. Il y a deux périodes d'immigration particulièrement intenses : l'entre-deux-guerres et l'après seconde guerre mondiale.

Après la seconde guerre mondiale, l'immigration espagnole et italienne prend un nouvel essor. A la même période, l'immigration des « Français musulmans » d'Algérie commence. Le maximum des flux de cette origine a lieu après l'indépendance algérienne. La population algérienne en France atteint son pic en 1982. Dès les années 1960-1970, l'origine des flux se diversifie (autres pays du Maghreb, Turquie et Afrique sub-saharienne).

La population d'origine étrangère en France est estimée au 1<sup>er</sup> janvier 1986 entre 13,3 et 14,2 millions d'individus, répartis entre 9,4 et 10,3 millions de personnes nées en France ayant au moins un parent ou un grand parent immigré et 3,9 millions d'immigrés. La population d'origine étrangère en France est estimée en 1999 à 13,5 millions d'individus, répartis entre 5,5 millions d'enfants d'immigrés, 3,6 millions de petits-enfants d'immigrés et 4,3 millions d'immigrés. La population d'origine étrangère en France représentait donc 23% de la population (59 millions) de la France métropolitaine en 1999.

La population d'origine étrangère en France provient pour la plus forte proportion de l'Europe du Sud avec 5,2 millions d'individus (Italie 2,6 millions ; Espagne 1,5 million ; Portugal 1,1 million) soit 40 % de l'ensemble de la population d'origine étrangère en France. Les autres pays de l'Union Européenne représentent 13,4 % de l'ensemble de la population d'origine étrangère en France avec 1,8 millions de personnes (probablement essentiellement originaires de Belgique). Les autres pays d'origine (non détaillé), catégorie la moins homogène, comptent 2,5 millions d'individus (18,6% de l'ensemble de la population d'origine étrangère en France) et intègrent les immigrations polonaises et russes anciennes et les immigrations asiatiques et de l'ex-Yougoslavie plus récentes. La population d'origine étrangère provenant de Turquie s'élève à 322 000 personnes (2,4 %). D'autre part, 679 000 personnes sont issues de l'immigration d'Afrique sub-saharienne (5%). Enfin, « les originaires du Maghreb

appartenant aux trois générations étudiées ne représentent que près de 3 millions de personnes, soit 22% seulement de l'ensemble de la population d'origine étrangère »<sup>1</sup>.

Les caractéristiques et leurs attitudes présumées de ces dernières populations originaires du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique sont depuis 20 ans, de manière constante et sous des formes diverses, au cœur des débats publics (chômage, laïcité, communautarisme...). Ce phénomène a stimulé de nombreuses recherches démographiques et sociologiques sur les populations d'origine immigrée et plus particulièrement originaires du Maghreb, de Turquie ou d'Afrique. Les études sur l'inscription des populations d'origine immigrée dans la société française gagnent progressivement en densité et en précision, abordant des domaines variés : mobilité sociale (Tribalat, 1995), réussite scolaire et professionnelle (Jean-Luc Richard, 2004), engagement associatif (Hamidi, 2002). Cependant, les problématiques de l'intégration politique, du comportement électoral et de ses déterminants restent en friche. Quelques recherches se sont intéressées aux élites d'origine immigrée en politique (Geisser, 1997), mais rares et fragmentaires sont les travaux universitaires systématiques (Cheurfa, 1999) portant sur le rapport au politique des Français issus de l'immigration. Globalement, celui-ci n'a pas fait, jusqu'à aujourd'hui, l'objet d'une investigation empirique systématique. Ce qui est appelé aux Etats-Unis le « vote ethnique » (Dawson, 1994 ; Gay, 1998) est ainsi l'un des angles morts des études électorales françaises alors que c'est une voie spécifique de questionnement des problématiques du communautarisme et du multiculturalisme. L'impasse a également été faite sur les systèmes de valeurs socio-politiques et les préférences en termes de politiques publiques de la population française d'origine immigrée. Nous ne nous appesantirons pas sur les raisons, diverses mais convergentes, à l'origine de cette lacune et du retard hexagonal évident vis-à-vis des autres communautés académiques. Notre projet est de combler ces lacunes dans la connaissance du rapport au politique des Français issus de l'immigration pour analyser d'un autre point de vue la question de l'intégration en France.

Nous concentrons notre attention sur les Français issus de l'immigration turque et africaine<sup>2</sup>. Les difficultés qu'ont expérimentées les populations issues des précédentes vagues

---

<sup>1</sup> Tribalat, 2004, p. 67.

<sup>2</sup> Sur la question du vote et du rapport au politique d'autres communautés ethno-religieuses, les travaux de recherche manquent également, à l'exception notable d'une étude consacrée à la question du vote communautaire des Français de confession juive, voir Sylvie Strudel, Votes juifs : itinéraires migratoires, religieux et politiques, Paris, Presses de Sciences Po, 1996

migratoires, souvent victimes de ressentiment et de racisme, se reproduisent<sup>3</sup>. En effet, à tort ou à raison, cette partie de la population d'origine étrangère concentre les griefs et fait l'objet de présentations qui l'assimilent à un problème dans ou pour la société française. La mise en cause multiforme dont ils sont l'objet – accusés d'être à l'origine du chômage, de ne pas être loyaux envers la France, de profiter du système social français, de pratiquer le prosélytisme religieux-, induit implicitement ou explicitement un doute sur leur qualité même de Français : sont-ils des Français comme les autres ? De plus, comme le remarque, par exemple, la démographe Michèle Tribalat, « (...) la constitution de la première génération née en France d'origine maghrébine est loin d'être complète et la deuxième commence juste. Nous sommes donc au cœur du processus de fabrication de nouveaux Français »<sup>4</sup>. A ces raisons intrinsèques pour limiter notre recherche aux Français issus de l'immigration turque et africaine, s'ajoutent des raisons méthodologiques et pratiques. Certaines interrogations ne prenaient sens que pour une partie des Français d'origine étrangère. De plus, le coût, la nécessité d'un effectif minimum et la difficulté de l'échantillonnage imposaient un choix. Enfin, en restreignant notre attention sur la seule partie africaine et turque de la population française d'origine étrangère, nous pouvions ainsi procéder à une investigation plus approfondie de notre objet. La pertinence de ce choix s'évaluera à l'aune des résultats.

Michèle Tribalat estime à 1,2 millions les Français d'origine étrangère, de plus de 18 ans, issus du Maghreb, d'Afrique noire et de Turquie. Compte tenu des facteurs historiques et du fait de son intérêt intrinsèque, l'étude inclue trois catégories de Français issus de l'immigration: les immigrés devenus Français, les Français nés de parents immigrés, les Français dont l'un des grands-parents est ou était immigré. Sur ce sujet, même si les polémiques autour des questions de vocabulaire occupent parfois une importance disproportionnée, les mots employés et leur sens doivent être précisés.

Ainsi, la catégorie des « immigrés » rassemble les « individus venus en France alors qu'ils étaient de nationalité étrangère, quel que soit leur âge à leur arrivée en France »<sup>5</sup>. Comme catégorie analytique, nous utiliserons le terme « immigré » uniquement dans cette acception. Des Français nés en France ne sont pas analytiquement des « immigrés ». Nous

---

<sup>3</sup> Voir Noiriél.

<sup>4</sup> Tribalat 2004, p. 79.

<sup>5</sup> Voir Tribalat 2004, p. 57 et J.L. Richard 2004 : « L'usage du concept d'immigré, en référence aux seules personnes originellement citoyennes d'un premier pays et qui résident ensuite durablement dans un second pays où elles ne sont pas nées, est aujourd'hui largement accepté en France et au sein de la communauté scientifique en langue française » (p.5).

sommes cependant conscients que le terme « immigré » recouvre dans notre société un sens plus large et inclut parfois, au-delà de notre définition, les enfants d'immigrés. Nous avons nous-mêmes pris en compte cette labilité des représentations associées au mot « immigré » dans la construction du questionnaire, en particulier par souci de fluidité des énoncés. Nous la garderons à l'esprit dans nos analyses pour tenir compte de la représentation extensive associée au terme « immigré ». Par conséquent, notre étude ne porte pas seulement sur les immigrés. Elle ne porte pas non plus sur l'ensemble des immigrés qu'ils soient ou non originaires de Turquie, d'Afrique ou d'ailleurs. En effet, notre recherche limite son investigation sur les immigrés d'une double manière, géographique d'abord – elle n'inclut que ceux originaires de Turquie ou d'Afrique – et juridique ensuite – seuls ceux qui sont devenus Français sont pris en compte.

Si l'enquête ne porte pas sur l'ensemble des immigrés, elle ne porte pas non plus que sur les immigrés, mais plus globalement sur la partie originaire de Turquie et d'Afrique de la « population d'origine étrangère » de nationalité française. Selon Tribalat (2004), la « population d'origine étrangère » est la « population composée des immigrés et des personnes nées en France d'au moins un parent ou un grand parent immigré ». En somme, l'étude porte sur les **Français d'origine africaine ou turque**, c'est-à-dire la *population française composée des immigrés d'Afrique et de Turquie devenus Français par acquisition et des Français nés en France d'au moins un parent ou un grand parent immigré d'Afrique ou de Turquie*.

Pour évoquer la population étudiée et précédemment définie, nous emploierons indifféremment trois expressions les Français d'origine africaine ou turque, les Français originaires d'Afrique ou de Turquie, les Français issus de l'immigration africaine ou turque. La lecture de l'ouvrage sur les « destinées des jeunes issus de l'immigration » de J.L. Richard nous conforte dans notre choix. Il explique, en particulier, que « parler de « jeunes générations d'origine immigrée » est commode et conceptuellement pertinent en raison de la référence qui est ainsi effectuée au concept de migration internationale ». De même, il est important de garder à l'esprit que « l'origine » dont il est question n'est pas systématiquement géographique mais souvent uniquement culturel ou familial. Dans le même esprit, traiter des « franco-algériens » ne signifie pas pour nous s'intéresser aux Français issus de l'immigration algérienne mais uniquement aux individus ayant la double nationalité française et algérienne.

L'origine algérienne d'un individu ne légitime nullement la qualification d'algérien à un citoyen français lorsqu'elle est juridiquement inexacte.

Enfin, dernière précision sémantique, le sens du terme de « génération » appliqué aux Français issus de l'immigration donne lieu à des confusions préjudiciables. En démographie, une « génération » est en fait une cohorte, c'est-à-dire un groupe d'individus nés la même année. Appliquée à la politique, la définition diffère quelque peu (voir A. Percheron) et repose sur la similitude des expériences historiques d'un groupe d'âge. Que signifie, appliquée à notre objet, « première génération » ? Cela peut-être, au sens des démographes, les immigrés les plus âgés en France. Par un premier glissement de sens, cela peut-être les premiers immigrés arrivés en France. Par un second glissement de sens, la « première génération » peut être un synonyme d'immigré, signifiant qu'il constitue la première génération en France dans la lignée familiale. Mais « première génération » s'applique parfois également en fonction de la naissance sur le territoire. En ce sens, la « première génération » est composée des enfants des immigrés. La confusion sur la définition de la « première génération » se transfère naturellement sur la « seconde génération ». Celle-ci, en fonction de l'arrivée en France dans la lignée, peut être la « première génération » née en France, la « seconde génération » née en France correspondant alors à la « 3<sup>ème</sup> génération » dans la lignée familiale.

Notre choix, comportant de fait une part non négligeable d'arbitraire, est de garder comme catégorie analytique de base, celle d'immigré, et de compléter celle-ci en distinguant les enfants d'immigrés en « génération » selon le critère de naissance en France. La première génération rassemblera l'ensemble des fils et filles nés en France de parents immigrés. La seconde génération regroupera les petits-enfants nés en France d'immigrés, qui sont par conséquent les enfants de la première génération de Français issus de l'immigration.

L'ambition de ce projet est clairement comparative et ce à double titre. En premier lieu, notre approche questionne l'existence de spécificités du rapport au politique des Français d'origine immigrée. La mise en évidence des spécificités (et de leurs niveaux) ou de leur absence nécessite une comparaison des caractéristiques de la population étudiée avec celles du reste de la population française. Les éventuelles différenciations s'apprécieront en contrôlant les facteurs socio-démographiques. La recherche des facteurs explicatifs obéit de ce point de vue à la même logique. En second lieu, notre projet a, dès l'origine, une vocation comparative internationale. Il s'insère en effet dans un réseau international de collaboration

sur ce que les politistes anglo-saxons appellent les « ethnic and racial studies ». Qui plus est, les spécifications même de notre recherche s'inspirent des débats scientifiques internationaux dans ce domaine ainsi que de travaux plus récents (Sniderman & Piazza, Kinder & Sanders, Dawson, Claire).

L'ambition de notre projet est également cumulative. En effet, celui-ci se pose, tout d'abord, en relation explicite et en complément objectif avec les travaux existants du CEVIPOF. L'ambition cumulative réside, ensuite, dans la construction d'indicateurs fiables et pertinents susceptibles d'être répliqués à intervalles réguliers pour permettre un suivi longitudinal de la population considérée et, à l'avenir, des comparaisons dans le temps. De ce point de vue, cette étude constitue la phase initiale d'un projet de recherche de long terme sur l'évolution du rapport au politique des Français d'origine immigrée. Ce rapport de recherche constitue la première synthèse des résultats de cette étude, il sera suivi de plusieurs publications scientifiques.

Le rapport au politique est le centre d'intérêt principal de notre recherche. Celui-ci est bien évidemment multiforme. Il inclut donc des variables rendant compte de dimensions spécifiquement politiques : *intégration politique, orientation politique, évaluation des enjeux de l'action publique*. Mais pour comprendre le rapport au politique des Français issus de l'immigration africaine et turque notre recherche ne peut faire l'impasse sur l'analyse de l'effet de variables non politiques rendant compte, par exemple, des pratiques et orientations religieuses, des valeurs socio-politiques, du niveau de diplôme ou de la catégorie socio-professionnelle. Par conséquent, compte tenu des lacunes criantes dans certains domaines, tout particulièrement dans la connaissance du phénomène religieux chez les Français originaires d'Afrique et de Turquie, l'étude dépasse parfois la stricte analyse des rapports au politique, notre variable dépendante, pour analyser de manière approfondie des dimensions dont le statut est celui de variable indépendante (autre exemple : les victimes de racisme). La finalité du projet est de répondre aux questions fondamentales suivantes : *quel est le rapport des Français issus de l'immigration à l'égard de leur rôle de citoyen ? Se sentent-ils intégrés dans la politique française ou bien ont-ils le sentiment d'en être exclus ? Existe-t-il un alignement politique spécifique aux Français issus de l'immigration africaine et turque ? Et celui-ci est-il réactif à un certain type d'actions publiques ou de candidat ? Dans quelle mesure les Français issus de l'immigration se distinguent-ils du reste de la population quant à leur attitudes et préférences politiques ?* Pour ce faire, nous avons distingué six domaines pour lesquels nous souhaitons recueillir des données afin de tester nos

hypothèses, mais également pour rassembler un corpus de données le plus complet possible. Ces six domaines qui structurent l'enquête sont : les renseignements signalétiques, la religion, les comportements politiques, les valeurs, les enjeux politiques et les identités. Le présent rapport présente successivement les résultats de nos analyses dans ces six domaines en débutant par l'examen concomitant du dispositif d'enquête et du profil sociologique de l'échantillon.



## **II. Religion et laïcité**

Jusqu'à aujourd'hui, ni l'appartenance confessionnelle ni la pratique religieuse des Français issus de l'immigration africaine et turque n'avaient fait l'objet d'une enquête systématique à la fois rigoureuse et approfondie. En effet, les quelques sondages sur les musulmans faisaient l'objet de nombreuses critiques quant à leur fondement méthodologique. Compte tenu de l'absence de déclaration des appartenances religieuses dans la population française, pour des raisons légales, il est impossible de construire un échantillon représentatif de la population à partir de la méthode des quotas. De plus, en interrogeant seulement les musulmans, la proportion de ceux-ci (en particulier dans la population qui nous intéresse) et les éventuelles différences entre les musulmans et les non-musulmans échappent à notre connaissance. A l'inverse, l'enquête que nous avons menée a pris grand soin de ne pas ethniciser le fait religieux. Il n'est donc nullement dans nos intentions « d'adopter une démarche essentialiste qui considère que toute personne issue d'une famille ou d'un pays musulman ne peut être que musulmane, une caractéristique par conséquent indépendante de la volonté et des convictions des individus » (Kateb 2004, pp. 36-37). Notre intention est plutôt de tester la robustesse du lien entre origine et religion. Notre recherche pose donc des jalons pour la compréhension des appartenances confessionnelles chez les Français issus de l'immigration africaine et turque. De ce fait, elle rend compte pour la première fois de manière fiable et précise des rapports à l'Islam dans ce qui constitue le groupe le plus important de musulmans, si l'on en croit Michèle Tribalat : « La question musulmane est donc encore largement une question maghrébine, et pour longtemps encore » (Tribalat 2004, p. 29).

### ***Les appartenances confessionnelles***

Dans notre échantillon représentatif de la population française âgée de plus de 18 ans originaire d'Afrique ou de Turquie, un peu moins de 60 % des personnes interrogées se déclarent de confession musulmane. Dans deux échantillons représentatifs de la population française âgée de plus de 18 ans, environ 65 % des personnes interrogées se disent de confession catholique. Il y a confirmation d'une différence confessionnelle mais également d'une similarité dans les proportions. Comme il est abusif d'assimiler les Français et le catholicisme, il est caricatural de considérer comme synonyme d'une part les immigrés

d’Afrique et de Turquie et d’autre part les musulmans. Il faut noter que près de 20 % des personnes interrogées originaires d’Afrique et de Turquie se déclarent sans religion contre 28% dans l’ensemble de la population.

**Q23- Pouvez-vous me dire quelle est votre religion si vous en avez une ?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Catholique	126	12,6	12,6	12,6
	Protestante	17	1,7	1,7	14,3
	Juive	32	3,2	3,2	17,4
	Musulmane	600	59,8	59,8	77,3
	Bouddhiste	3	,3	,3	77,6
	Autre religion	20	2,0	2,0	79,6
	Sans religion	200	19,9	19,9	99,5
	Ne veut pas dire	5	,5	,5	100,0
	Total	1003	100,0	100,0	

L’appartenance confessionnelle varie peu suivant l’origine, à deux exceptions près : 60% des personnes d’origine turque se déclarent musulmans, 61% pour les originaires d’Algérie, 57% pour les originaires de Tunisie, mais 77% des Français d’origine marocaine et 28 % pour les originaires des autres pays d’Afrique. Les catholiques et les protestants sont les plus nombreux chez les personnes originaires d’Afrique (respectivement 37% et 9%). Confirmant de ce point de vue, les résultats de l’enquête Mobilité géographique et insertion sociale de 1992, les sans-religion culminent chez les Français issus de l’immigration algérienne (25%). L’importance des sans religion et leur sur-représentation parmi les Français originaires d’Algérie démentent clairement l’analyse de J. Césari. Dans sa typologie qualitative des rapports à l’Islam, elle insiste en effet sur l’individualisation des rapports à l’Islam et par conséquent sur les alternatives s’offrant aux individus : « soit la sortie du groupe et de l’Islam (1), soit la quête d’un Islam authentique, purifié des « écorces » des traditions et des cultures (2) » (Césari 2004, p. 403 ; Césari 1999, p.228). La première modalité est, selon elle, « quasi-inexistante ». Elle ajoute que « la sortie complète de l’Islam semble pour l’instant impossible, notamment pour les jeunes gens d’origine maghrébine, en raison du syndrome post-colonial et du « double lien » qu’il entretient » (Césari 2004, p. 404).

## La pratique religieuse

La fréquentation des offices religieux est un peu plus élevée dans notre échantillon avec 21% de personnes assistant au moins une ou deux fois par mois à un office religieux contre près de 15% des personnes dans l'échantillon représentatif de la population française. Par conséquent, plus des 2/3 tiers des personnes issues de l'immigration africaine ou turque déclarant une confession ne pratiquent que de temps en temps, aux grandes fêtes, uniquement pour les cérémonies, ou jamais. Ainsi se dessine un rapport particulièrement distant à la pratique religieuse dans le cadre institutionnel des églises, des temples, des mosquées...

Parmi ceux qui se déclarent musulmans, les proportions sont les mêmes : 21% de pratiquants réguliers contre 79% de non pratiquants ou de pratiquants épisodiques. Par conséquent, de ce point de vue, le rapport à l'Islam semble peu différent du rapport au catholicisme en France, même si la présence aux offices religieux musulmans peut être affectée par le fait que ceux-ci ont lieu le vendredi, jour de travail. Il n'en demeure pas moins que les musulmans ne sont pas massivement intégrés dans les pratiques collectives de leur religion.

**Q24- D'habitude allez-vous à un office religieux**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Plusieurs fois par semaine	53	5,3	6,8	6,8
	Une fois par semaine	80	8,0	10,3	17,1
	Une ou deux fois par mois	34	3,4	4,4	21,5
	De temps en temps, aux grandes fêtes	226	22,5	29,0	50,5
	Uniquement pour les cérémonies, mariages,...	158	15,8	20,3	70,8
	Jamais	226	22,5	29,0	99,9
	Sans réponse	1	,1	,1	100,0
	Total	778	77,6	100,0	
Missing	System	225	22,4		
Total		1003	100,0		

## **Prescriptions Islamiques et inscription dans la société française**

Qu'en est-il du rapport individuel aux prescriptions religieuses de l'Islam ? A ce niveau, se dessine un rapport beaucoup plus étroit à l'Islam. En effet, 77% des musulmans déclarés affirment ne jamais boire d'alcool, « ne serait-ce qu'une bière ou un verre de vin », soit plus de 3 sur 4. Même si l'écoute d'un certain nombre d'entretiens nous incite à considérer que l'abstinence en terme d'alcool est surévaluée, il n'en reste pas moins que ce résultat est révélateur de la prégnance de cette obligation chez les musulmans et du caractère déviant associé à la consommation d'alcool même épisodique. Par ailleurs, 43% des musulmans déclarés déclarent prier chaque jour quand seulement 27% ne prient jamais. Ensuite, plus de 80% déclarent avoir jeûné pendant tout le ramadan, soit 10 fois plus que ceux qui n'ont pas du tout jeûné. Plus de 90% des musulmans ont jeûné au moins quelques jours. Enfin, bien que ceux qui ont effectué le pèlerinage à la Mecque soient peu nombreux (2%), 81% des musulmans ont l'intention de le faire.

Sur trois comportements individuels, les musulmans français de notre échantillon semblent particulièrement respectueux des obligations religieuses. De ce point de vue, l'Islam et ses normes sociales (alcool, prière, jeûne) semblent structurant dans la vie individuelle alors que la structuration collective autour du lieu de culte semble beaucoup plus lâche.

### **Q25- Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ne serait-ce qu'une bière ou un verre de vin ?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tous les jours	4	,4	,7	,7
	Souvent	11	1,1	1,8	2,5
	De temps en temps	121	12,1	20,2	22,7
	Jamais	464	46,3	77,3	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

**Q26- Vous arrive-t-il de prier...**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Jamais	163	16,3	27,2	27,2
	De temps en temps	122	12,2	20,3	47,5
	Souvent	58	5,8	9,7	57,2
	Tous les jours	257	25,6	42,8	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

**Q27- Cette année, pendant le ramadan...**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Vous n'avez pas jeûné	52	5,2	8,7	8,7
	Vous avez jeûné quelques jours	46	4,6	7,7	16,3
	Vous avez jeûné pendant tout le ramadan	502	50,0	83,7	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

**Q28- En ce qui concerne le pèlerinage à la Mecque...**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Vous n'avez pas l'intention de le faire	77	7,7	12,8	12,8
	Vous comptez le faire	486	48,5	81,0	93,8
	Vous l'avez déjà fait	14	1,4	2,3	96,2
	Sans réponse	23	2,3	3,8	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

Pour autant, l'Islam ne semble pas être pour la grande majorité des musulmans un facteur de retrait volontaire de la société française. En effet, interrogés sur leur attitude en cas d'invitation à manger chez un non-musulman, seule une toute petite minorité des musulmans de l'échantillon refuserait celle-ci. Toutefois, 21% d'entre eux accepteraient si les aliments étaient hallal ce qui traduit un niveau d'exigence relativement élevé, susceptible de rendre difficile les relations sociales avec des non-musulmans. Mais 59% accepteraient l'invitation tout en évitant de manger du porc et de boire de l'alcool. Ainsi, pour la grande majorité, c'est

par un ajustement du comportement individuel que la qualité musulmane prend sens et non par une exigence de conformité religieuse socialement garantie du repas. Enfin, 17% accepteraient simplement l'invitation. Ainsi, pour plus des 3/4 des musulmans, manger chez des non-musulmans ne pose pas de problème en soi et nécessite au plus un ajustement individuel de son comportement alimentaire. Ce questionnement issu des travaux de Leveau et Kepel (1986) confirme également le niveau élevé de privatisation de la religion chez les musulmans qui, par conséquent, relativise par nature les problèmes d'inscription de ceux-ci dans la société française.

**Q31- Vous êtes invité à manger chez un non musulman : quelle est votre attitude ?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	J'accepte sans aucun problème	103	10,3	17,2	17,2
	J'accepte et j'éviterai de manger du porc et de boire de l'a	353	35,2	58,8	76,0
	J'accepte si les aliments sont halal	129	12,9	21,5	97,5
	Je refuse	13	1,3	2,2	99,7
	Sans réponse	2	,2	,3	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

L'analyse des opinions sur l'origine des conjoints confirme également le caractère minoritaire de l'attachement à l'endogamie. Pour cela, nous avons interrogé, suivant leur confession musulmane ou non, les personnes de notre échantillon pour connaître leur sentiment si leur fils ou leur fille, choisi de manière aléatoire, se mariait avec respectivement un non-musulman ou un musulman. Moins de 15% des musulmans parmi les Français originaires d'Afrique ou de Turquie interrogés désapprouverait que leur fils se marie avec une non-musulmane. Le double (32%) condamnerait l'exogamie pour leur fille. Ainsi, bien qu'il existe une minorité défavorable à l'exogamie, notablement accentuée vis-à-vis des femmes, cette dernière ne pose pas de problème à la grande majorité des personnes interrogées. En retour, l'opposition des non-musulmans (au sein de l'échantillon témoin) au mariage avec des musulmans se situe autour de 18% et n'est pas significativement affectée par le genre de la personne concernée.

	Mariage	Approbation	Désapprobation	Fait ce qu'il veut
Français musulmans d'origine africaine ou turque	« Fils » avec non-musulmane	26,3%	14,7%	58,3%
	« Fille » avec non-musulman	18,3%	32,3%	47,3%
Echantillon témoin	« Fils » avec musulmane	18,4%	18%	62,3%
	« Fille » avec musulman	15%	18,8%	65,8%

### ***Evolution du rapport à l'Islam***

**Q29- Avez-vous le sentiment d'accorder plus d'importance, autant, ou moins d'importance qu'avant à la religion ?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Plus d'importance	249	24,8	41,5	41,5
	Autant d'importance	250	24,9	41,7	83,2
	Moins d'importance	100	10,0	16,7	99,8
	Sans réponse	1	,1	,2	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

**Q30- Avez-vous le sentiment de pratiquer mieux, aussi bien ou moins bien que vos parents ?**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Pratiquer mieux	96	9,6	16,0	16,0
	Pratiquer aussi bien	100	10,0	16,7	32,7
	Pratiquer moins bien	387	38,6	64,5	97,2
	Sans réponse	17	1,7	2,8	100,0
	Total	600	59,8	100,0	
Missing	System	403	40,2		
Total		1003	100,0		

Sans une interrogation régulière, il est délicat de répondre à cette question de l'évolution du rapport à l'Islam. Néanmoins, pour essayer d'appréhender cette dimension, nous avons

questionné les musulmans déclarés pour savoir si ils accordent plus, autant ou moins d'importance qu'avant à la religion. 42% accordent autant d'importance qu'avant à la religion. Cependant, 17% déclarent y accorder moins d'importance quand 41% y accordent plus d'importance. Ainsi en tendance nette, l'importance agrégée apparaît en croissance de 25 points.

Toutefois, cette tendance doit être nuancée. En effet, lorsque l'on demande aux musulmans de comparer leur pratique de l'Islam à celle de leurs parents, la grande majorité d'entre eux déclare pratiquer moins bien que ses parents contre seulement 16 % qui estiment la pratiquer mieux. Ces derniers caractérisent habituellement les individus qui stigmatisent le caractère superstitieux de l'Islam parental de tradition maghrébine, par contraste avec l'Islam « pur » de la tradition wahhabite. Cette tendance, si elle discernable, est cependant largement minoritaire. Elle nécessite des investigations approfondies.

Par conséquent, même si l'importance de la religion chez les musulmans semble en croissance nette, elle apparaît, de l'aveu même des personnes interrogées, en retrait par rapport à la pratique parentale. Cependant, l'importance accordée à la religion distingue comparativement les Français d'origine africaine et turque du reste de la population française. En effet, quand 25% des Français d'origine africaine et turque déclarent la religion comme une valeur peu importante pour orienter sa conduite, 52% de l'échantillon témoin la déclarent peu importante. A l'autre extrémité, seulement 4% des personnes interrogées dans l'échantillon témoin répondent que la religion est extrêmement importante contre 19% des Français d'origine africaine et turque.

#### -8- La religion

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Pas très important	247	24,6	24,6	24,6
Plutôt important	205	20,4	20,4	45,1
Très important	351	35,0	35,0	80,1
Extrêmement important	192	19,1	19,1	99,2
Sans réponse	8	,8	,8	100,0
Total	1003	100,0	100,0	



## **Evaluation de la situation des musulmans en France et de la laïcité**

De manière assez surprenante, l'évaluation des conditions de la pratique religieuse des musulmans en France est plutôt positive et assez homogène. Ainsi, 54% des Français dans l'échantillon témoin sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée que les musulmans n'ont pas de problème pour pratiquer leur religion. 56% répondent de même dans l'échantillon de Français originaires d'Afrique ou de Turquie. Loin de se distinguer, les musulmans déclarés sont tout à fait ou plutôt d'accord à 57%. Par conséquent, sur cet enjeu, les différentes populations ne semblent pas se différencier, à une exception près. La proportion de personnes pas du tout d'accord est en effet beaucoup plus élevée chez les musulmans, soit 22% contre 11% dans l'échantillon témoin. En somme, dans la première population, les réponses semblent plus polarisées avec seulement 47% en tendance centrale contre 63% dans l'échantillon témoin. Cette différence nécessitera une analyse poussée.

### **-2- Les musulmans en France n'ont pas de problème pour pratiquer leur religion**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	281	28,0	28,0	28,0
Plutôt d'accord	282	28,1	28,1	56,1
Plutôt pas d'accord	235	23,4	23,4	79,6
Pas d'accord du tout	192	19,1	19,1	98,7
Sans réponse	13	1,3	1,3	100,0
Total	1003	100,0	100,0	

De manière logique, la laïcité ne fait donc pas l'objet d'un opprobre marquée de la part des Français originaires d'Afrique et de Turquie. Le mot « laïcité » est très ou assez positif pour 82% d'entre eux (81% pour les musulmans) contre 84% pour l'échantillon témoin. Seuls 34% des Français issus de l'immigration africaine ou truque sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'idée qu' « en France la laïcité est un obstacle à la liberté religieuse » (39% pour les musulmans déclarés). La minorité qui refuse de manger chez des non-musulmans ou demande des aliments hallal est plus que les autres « tout à fait ou plutôt d'accord » avec cette phrase. Certes, dans l'échantillon témoin, l'approbation de cet item est plus faible puisque seuls 21% répondent de la même manière. Néanmoins, la laïcité ne semble pas être considérée comme en opposition avec la religion.

**-5- Laïcité**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Très positif	402	40,1	40,1	40,1
	Assez positif	419	41,8	41,8	81,9
	Assez négatif	117	11,7	11,7	93,5
	Très négatif	53	5,3	5,3	98,8
	Sans réponse	12	1,2	1,2	100,0
	Total	1003	100,0	100,0	

**-2- En France, la laïcité est un obstacle à la liberté religieuse**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	137	13,7	13,7	13,7
	Plutôt d'accord	202	20,1	20,1	33,8
	Plutôt pas d'accord	174	17,3	17,3	51,1
	Pas du tout d'accord	479	47,8	47,8	98,9
	Sans réponse	11	1,1	1,1	100,0
	Total	1003	100,0	100,0	

Cela est également confirmé par le haut niveau d'approbation (82%) de la phrase « En France, seule la laïcité permet à des gens de convictions différentes de vivre en ensemble » par les Français originaires d'Afrique et de Turquie (83% pour les musulmans déclarés), qui devancent même légèrement l'échantillon témoin (81%). De même, seul 1/3 des musulmans déclarés se considère tout à fait ou plutôt d'accord avec la phrase « un musulman doit suivre les principes coraniques même s'ils s'opposent à la loi française ».

Quelque soit l'angle par lequel est abordé la question de la religion et de la laïcité, il apparaît que les Français originaires d'Afrique et de Turquie adhèrent dans leur grande majorité au principe de laïcité. Ceci est d'autant plus remarquable qu'ils ne diffèrent pas du reste de la population de ce point de vue, alors même qu'ils sont singulièrement plus attachés à la religion. L'équation « + religieux = - laïc » ne semble globalement pas fonctionner pour les musulmans français.

**-4- En France, seule la laïcité permet à des gens de convictions différentes de vivre ensemble**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	483	48,2	48,2	48,2
Plutôt d'accord	340	33,9	33,9	82,1
Plutôt pas d'accord	87	8,7	8,7	90,7
Pas d'accord du tout	86	8,6	8,6	99,3
Sans réponse	7	,7	,7	100,0
Total	1003	100,0	100,0	

**-6- Un musulman doit suivre les principes coraniques même s'ils s'opposent à la loi française**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	102	10,2	10,2	10,2
Plutôt d'accord	96	9,6	9,6	19,7
Plutôt pas d'accord	139	13,9	13,9	33,6
Pas du tout d'accord	240	23,9	23,9	57,5
Sans réponse	426	42,5	42,5	100,0
Total	1003	100,0	100,0	

Le rapport positif à la laïcité est également illustré par les souhaits de scolarisation des enfants. Seul 3% des Français originaires d'Afrique et de Turquie souhaitent une scolarisation dans une école privée coranique ce qui représente 5% des musulmans de l'échantillon. Par conséquent, les souhaits de scolarisation dans des écoles coraniques sont extrêmement minoritaires et n'ont rien à voir avec le niveau d'approbation (autour de 70%) de la création d'écoles coraniques sous contrat, mesurée dans différents sondages (IFOP). On peut être massivement favorable à la création d'écoles coraniques et vouloir tout aussi massivement que ses enfants aillent dans une école publique sans éducation religieuse (67% des musulmans).

**Q69- Pour vos enfants, vous auriez souhaité ou souhaitez qu'il(s) soi(en)t scolarisé(s)**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid dans une école privée coranique	29	2,9	2,9	2,9
dans une école privée judaïque	4	,4	,4	3,3
dans une école privée chrétienne	32	3,2	3,2	6,5
dans une école privée non confessionnelle	79	7,9	7,9	14,4
dans une école publique où serait possible une éducation rel	143	14,3	14,3	28,6
dans une école publique sans éducation religieuse	707	70,5	70,5	99,1
Sans réponse	9	,9	,9	100,0
Total	1003	100,0	100,0	

L'absence de conflit entre l'Islam et la République transparaît également dans le faible niveau d'adhésion (19%) à la phrase « Plus on est intégré à la population française, moins on est musulman », niveau d'adhésion qui n'est par ailleurs que de 16% pour les musulmans. C'est un indice supplémentaire de la privatisation forte du rapport à l'Islam et du refus d'une opposition entre être un musulman et être un citoyen à part entière dans la société française.

**-9- Plus on est intégré à la population française, moins on est musulman**

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Tout à fait d'accord	88	8,8	8,8	8,8
Plutôt d'accord	103	10,3	10,3	19,0
Plutôt pas d'accord	171	17,0	17,0	36,1
Pas du tout d'accord	624	62,2	62,2	98,3
Sans réponse	17	1,7	1,7	100,0
Total	1003	100,0	100,0	

Enfin, qu'en est-il globalement de l'image respective de la religion musulmane et de la religion chrétienne ? Si pour 80% des Français originaires d'Afrique et de Turquie, la religion musulmane évoque quelque chose de très ou d'assez positif (plus de 90% pour les musulmans), seulement 51% des personnes interrogées dans l'échantillon témoin pensent de

même. La religion chrétienne atteint 84% d'opinion positive chez les Français originaires d'Afrique et de Turquie (88% chez les musulmans) contre seulement 72% dans l'échantillon témoin. De nouveau, contrairement à certains présupposés, valoriser l'Islam n'implique pas de dévaloriser la religion chrétienne. Plus largement, l'une des spécificités des Français originaires d'Afrique et de Turquie est le rapport plus positif au religieux sans que cela n'implique un rejet de la laïcité.

### -3- Religion musulmane

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Très positif	351	35,0	35,0	35,0
	Assez positif	452	45,1	45,1	80,1
	Assez négatif	132	13,2	13,2	93,2
	Très négatif	44	4,4	4,4	97,6
	Sans réponse	24	2,4	2,4	100,0
	Total	1003	100,0	100,0	

### -8- Religion chrétienne

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Très positif	263	26,2	26,2	26,2
	Assez positif	576	57,4	57,4	83,6
	Assez négatif	99	9,9	9,9	93,5
	Très négatif	34	3,4	3,4	96,9
	Sans réponse	31	3,1	3,1	100,0
	Total	1003	100,0	100,0	

## ***Les rapports entre l'Etat et l'Islam***

Tout d'abord, les Français d'origine africaine ou turque considèrent que la suppression du Conseil Français du Culte Musulman serait une chose grave ou assez grave à 69% contre 61% dans l'échantillon témoin. De plus, 60% des Français d'origine africaine ou turque a tout à fait ou plutôt confiance dans le CFCM. L'adhésion des musulmans à l'institution est du même ordre. Ainsi, la mise en place récente de cette institution semble largement approuvée.

Dans ce domaine, les positions entre les deux échantillons diffèrent fortement. En effet, quand 27% de l'échantillon témoin sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'aide de l'Etat à la construction de lieux de culte musulman, la proportion atteint plus de 65% pour les Français originaires de Turquie ou d'Afrique. La différence est du même ordre de grandeur pour l'aide de l'Etat à la formation des imams (23% contre 64%). Ces deux questions posées chacune à la moitié de l'échantillon seulement confirment que les attitudes vis-à-vis de ces deux questions ne diffèrent pas dans les deux échantillons et relèvent par conséquent d'une même dimension.

**-2- L'Etat français devrait aider financièrement à la construction des lieux de culte musulmans**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	147	14,7	28,6	28,6
	Plutôt d'accord	190	18,9	37,0	65,6
	Plutôt pas d'accord	81	8,1	15,8	81,3
	Pas d'accord du tout	83	8,3	16,1	97,5
	Sans réponse	13	1,3	2,5	100,0
	Total	514	51,2	100,0	
Missing	System	489	48,8		
Total		1003	100,0		

**-3- L'Etat français devrait aider financièrement à la formation des imams**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tout à fait d'accord	128	12,8	26,2	26,2
	Plutôt d'accord	186	18,5	38,0	64,2
	Plutôt pas d'accord	79	7,9	16,2	80,4
	Pas d'accord du tout	84	8,4	17,2	97,5
	Sans réponse	12	1,2	2,5	100,0
	Total	489	48,8	100,0	
Missing	System	514	51,2		
Total		1003	100,0		

La question du port du voile fait également l'objet d'une différence nette. En effet, si dans les deux échantillons l'interdiction de port du voile dans les écoles est majoritairement souhaitée quels que soient les arguments mis en avant, une très nette majorité (plus de 80%) des personnes interrogées dans l'échantillon témoin souhaite l'interdiction contre une nettement plus courte majorité chez les Français originaires de Turquie ou d'Afrique (53% et 59%). Le

niveau de tolérance au port du voile à l'école est nettement plus fort chez ces derniers sans que cela ne signifie que ceux-ci soient favorables au port du voile.

**SPLIT AC: Il faut quelles continuent leurs études pour s'intégrer, Le foulard est un signe d'oppression des femmes**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Qu'il faut accepter le foulard à l'école	207	20,6	43,6	43,6
	Qu'il faut l'interdire	252	25,1	53,1	96,6
	Sans réponse	16	1,6	3,4	100,0
	Total	475	47,4	100,0	
Missing	System	528	52,6		
Total		1003	100,0		

**SPLIT BD: Il faut respecter toutes les religions, A l'école laïque, les signes religieux n'ont pas leur place**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Qu'il faut accepter le foulard à l'école	204	20,3	38,6	38,6
	Qu'il faut l'interdire	312	31,1	59,1	97,7
	Sans réponse	12	1,2	2,3	100,0
	Total	528	52,6	100,0	
Missing	System	475	47,4		
Total		1003	100,0		

### III. Valeurs

Les systèmes de valeurs des Français issus de l'immigration turque et africaine nous sont aujourd'hui inconnus. De nombreuses interrogations existent. Une première hypothèse peut porter sur l'articulation paradoxale entre le système de valeurs et l'orientation politique : les Français issus de l'immigration, très majoritairement à gauche, sont-ils conservateurs en matière de mœurs ? L'orientation politique à gauche se retrouve-t-elle en matière de valeurs socio-économiques ? Qu'en est-il de leurs attitudes à l'égard des femmes ? Le débat autour du voile à l'école, celui de la place des jeunes filles dans les banlieues, l'évocation régulière des mariages forcés dont on peine à dire s'ils sont un épiphénomène ou une tension de fond, sont autant d'éléments à charge marquant la difficulté possible pour ces populations de s'intégrer aux normes et aux valeurs hexagonales. Peut-on, comme c'est également souvent évoqué, mesurer une plus grande fermeture à l'autre, qu'elle s'exprime par l'attitude à l'égard de l'homosexualité, le « racisme anti-blancs » ou « l'antisémitisme des banlieues » ? Existe-t-il un autoritarisme dans cette population, qui s'inscrirait dans un complexe autour des valeurs traditionnelles familiales ? Peut-on en termes de valeurs conclure à une perpétuation de la culture du pays d'origine, à l'acquisition de la culture de l'Hexagone, ou bien à une hybridation originale entre les deux univers dont ils sont issus ?

Se pose aussi la question de la ressemblance / dissemblance avec les Français dans leur ensemble. L'espace idéologique des citoyens a considérablement évolué dans les vingt dernières années. Le premier fait marquant est la montée du post-matérialisme (remise en cause des autorités constituées, développement de la tolérance sexuelle, hédonisme, environnementalisme, etc...) au détriment des valeurs matérialistes (pouvoir d'achat, questions des inégalités sociales, anti-libéralisme économique). Ce clivage n'est pas sans conséquence sur l'hétérogénéité des électors, notamment à gauche, l'électorat vert pouvant être schématiquement considéré comme post-matérialiste et l'électorat communiste comme matérialiste. La population des Français issus de l'immigration pourrait constituer un entre-deux sur ce clivage, voir être soumise à des pressions croisées sur ce clivage de valeurs. Le développement des valeurs post-matérialistes s'ancre dans l'élévation générale du niveau de diplôme et le renouvellement générationnel. Or les personnes interrogées dans l'enquête sur les Français issus de l'immigration se distinguent à la fois par leurs plus fortes proportions de jeunes et de diplômés, ce qui devrait les faire pencher du côté post-matérialiste. Mais, on peut se demander si leur ancrage dans les catégories populaires, à la fois par la position sociale des



parents et par leur plus forte proportion dans les métiers d'exécution, ne viendrait pas faire contrepoids. Enfin, le lien avec une culture nationale et/ou religieuse différente doit faire l'objet d'une attention scrupuleuse pour déterminer l'amplitude de ses effets et leurs sens.

Dans le même ordre d'idées, il semble que se développe dans l'électorat français un deuxième axe, un nouveau clivage, l'axe ouvert / fermé (ou nationalo-centré selon l'expression de Pascal Perrineau) qui s'ancre notamment autour de la question du multiculturalisme, de l'attachement à la construction européenne ou de l'attitude face à l'immigration. Cet axe viendrait troubler, voire dans certaines conditions comme en 1997-2002, supplanter le traditionnel axe gauche / droite et ses soubassements idéologiques autour des questions économiques, sociales et redistributrices. A certains égards on pourrait s'attendre à ce que les Français issus de l'immigration turque et africaine penchent du côté de l'ouverture ne serait-ce que par leurs origines, mais est-ce aussi simple ? En particulier, l'antisémitisme a gagné en visibilité ces dernières années au point que le qualificatif « des banlieues » lui a été adjoint sans que l'on sache précisément si cela fait référence à un niveau présumé supérieur et/ou à des logiques spécifiques. De même un milieu social populaire, de plus forts niveaux de chômage et de précarité sont autant d'éléments qui peuvent inciter au repli notamment face au processus d'intégration européenne voire à la « porte fermée » à l'égard des nouvelles vagues d'immigration.

Se pose aussi la question des fondations en termes de valeurs du tropisme à gauche des personnes interrogées dans l'enquête sur les Français issus de l'immigration. Rappelons que ce tropisme est quasiment indépendant du revenu, du patrimoine, du niveau de diplôme et de la catégorie socio-professionnelle des individus, alors même que la polarisation économique de ce groupe, la fréquentation de milieux sociaux différents et les autres formes d'hétérogénéité devraient induire un placement politique plus différencié. Ce phénomène s'explique-t-il par la prise en compte par les individus concernés de l'intérêt du groupe et la mise au second plan de leurs intérêts particuliers, comme c'est le cas chez les membres de la classe aisée des noirs américains ? Ou bien est-il inspiré par des structures normatives, une concordance entre leurs systèmes de valeurs et les partis de la gauche, en premier lieu le PS ?

Les questionnaires élaborés accordent une place toute particulière aux systèmes de valeurs, permettant d'en explorer systématiquement et en profondeur les différentes dimensions. Dans un premier temps, nous les traiterons séparément avant d'analyser leurs relations.

## Valeurs socio-économiques.

	Enquête RAPFI	Enquête Miroir	Différence
Supprimer le droit de grève (% grave)	90	84	+6
Supprimer la possibilité de se mettre à son compte, de fonder une entreprise (% grave)	87	93	-6
Supprimer les syndicats (% grave)	89	81	+8
Pour vous, la réussite matérielle, gagner de l'argent (% important)	47	30	+17
Pour vous, réduire l'écart entre les riches et les pauvres (% important)	77	62	+15
Pour vous, être indépendant, se débrouiller tout seul (% important)	86	84	+2
Pour vous, l'ambition, travailler dur pour réussir (% important)	82	55	+27
Profit (% positif)	52	49	+3
Egalité (% positif)	82	81	+1
Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient (% d'accord)	50	48	+2
Pour faire face à la situation économique que l'Etat réglemente plus les entreprises (%)	66	52	+14
Les entreprises (% confiance)	59	68	-9
Il faut augmenter les impôts des plus riches (% d'accord)	74	73	+1
Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires (% d'accord)	31	46	-15

Les résultats sont plus complexes qu'on ne le pensait. Dans certains cas, les différences entre les échantillons peuvent s'expliquer par le plus fort alignement à gauche des personnes interrogées dans l'enquête sur les Français issus de l'immigration, en comparaison avec l'échantillon témoin. Dans d'autres cas, une autre logique semble être à l'œuvre. Il en va ainsi du légitimisme à l'égard du modèle français, notamment en ce qui concerne le rapport à la grève, au syndicat et à la liberté d'entreprendre.

Dans un premier temps, on peut se pencher sur la correspondance entre valeurs socio-économiques et positionnement politique. Le fait que les Français issus de l'immigration africaine ou turque soient plus attachés à réduire l'écart entre les riches et les pauvres (77% contre 62%), qu'ils soient moins confiants à l'égard des entreprises (59% contre 68%) et qu'ils soient plus nombreux à souhaiter que l'Etat les réglemente plus étroitement (66% contre 52%), qu'ils ne souhaitent pas réduire très majoritairement le nombre des fonctionnaires (69% contre 54%), cela participe des attitudes traditionnelles et consubstantielles aux oppositions socio-économiques de l'axe gauche / droite. On ne constate d'ailleurs aucune différence significative sur ces quatre questions entre les personnes

interrogées de gauche entre les deux enquêtes. Par exemple, 70% des Français issus de l'immigration africaine et turque de gauche souhaitent que l'Etat réglemente plus les entreprises pour faire face à la situation économique contre 68% de leurs homologues de l'enquête miroir. Pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres, les proportions respectives à gauche sont de 79% et 80% de « très » ou « extrêmement important ».

On peut noter d'ailleurs une sensibilité aux thèmes de la gauche chez les interviewés de l'enquête sur les Français issus de l'immigration qui se situent à droite ou ni à gauche ni à droite, probablement induite à la fois par leur position sociale, leur origines ethnique et sociale (la plupart de leurs pères ayant exercé un métier manuel) et leurs réseaux de sociabilité. Pour la réduction de l'écart entre riches et pauvres, ils sont encore 61% à droite à considérer cette valeur comme importante, alors que leurs homologues de l'enquête miroir sont majoritairement sur la position inverse. Les écarts se retrouvent sur les autres questions (55% des individus de droite dans l'enquête sur les Français issus de l'immigration veulent un contrôle plus étroit des entreprises contre 32% dans l'enquête miroir, les premiers ne sont que 41% à vouloir réduire le nombre de fonctionnaires contre 67% chez les seconds). En revanche, dans les deux échantillons, la droite se retrouve sur la confiance dans les entreprises (81% et 80%).

Mais le tropisme à gauche ne permet pas d'expliquer toutes les attitudes socio-économiques des Français issus de l'immigration. Il semble que d'autres logiques interviennent, notamment un rapport à la valeur travail particulièrement prégnant dans cet échantillon. C'est très visible dans les valeurs susceptibles d'orienter la conduite quotidienne des personnes interrogées : dans leur vie de tous les jours les personnes interrogées dans l'enquête sur les Français issus de l'immigration sont 77% à considérer que la réussite matérielle est très ou extrêmement importante (contre 62% dans l'enquête miroir) et 82% à penser de même pour l'ambition et pour travailler dur pour réussir (contre 55% dans l'enquête miroir). Mais cela transparait également à travers l'attitude à l'égard du profit ou à l'égard des chômeurs. Que les deux échantillons ne se distinguent pas ou peu sur ces deux questions (3 points sur le profit, 2 sur « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ») est surprenant, surtout dans une population majoritairement à gauche, marquée par un attachement réel notamment à la lutte contre les inégalités sociales et une méfiance à l'égard du libéralisme économique. Contrairement à ce que l'on entend dans la bouche de certains hommes politiques, notamment à droite de la droite, il ne semble pas que la culture de l'assistanat puisse s'appliquer à cette population, bien au contraire. Les Français issus de l'immigration paraissent synthétiser simultanément la solidarité et l'ambition individuel dans le travail.

Pour preuve, alors que certaines des valeurs de la gauche sont partagées par les Français issus de l'immigration africaine et turque de droite, il en va de même à l'égard de certaines des valeurs spécifiques à la droite pour ceux qui se placent à gauche. Parmi ces derniers, 45% sont d'accord avec l'affirmation « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment » (+13% par rapport à leurs homologues de gauche dans l'enquête miroir) 50% considèrent que le terme profit est très ou assez positif (+11%), 46% considèrent que la réussite matérielle, gagner de l'argent, est importante (+21% par rapport à l'enquête miroir), et 70% pensent de même pour l'ambition, travailler dur pour réussir (+26% par rapport à l'enquête miroir). A droite les Français issus de l'immigration sont même plus attachés à ces valeurs que leurs homologues de l'enquête miroir : pour la questions sur les chômeurs, les proportions de d'accord sont respectivement de 70% et 65%, pour l'ambition de 76% et 64%, pour la réussite matérielle de 53% et 26% et pour l'attitude positive à l'égard du profit de 71% et 68%.

Comment expliquer cette particularité de l'échantillon des Français issus de l'immigration, ce rapport au travail, alors même que les personnes interrogées exercent des métiers durs et peu rémunérés et comptent dans leur rang plus de chômeurs et de précaires ? Doit-on y voir une incidence de leur histoire sociale ou bien la réponse est-elle à chercher dans leurs liens à l'immigration, la décision de venir en France s'ancrant sur la volonté de réussir économiquement ? On peut aussi envisager l'incidence de l'Islam, religion qui n'entretient pas, selon certains, un rapport aussi ambigu que la religion catholique à l'argent et à la réussite matérielle.

#### **IV. Conclusion : des Français comme les autres !**

Au terme de l'exposé de ces résultats, un premier constat s'impose : de nombreux aspects de l'étude méritent une analyse complémentaire approfondie. Second constat, cette première étude comparée des Français d'origine africaine et turque par rapport aux Français en général, a interrogé directement le sens commun plus ou moins implicite selon lequel « les Français d'origine africaine et turque ne sont pas des Français comme les autres » et apporte une réponse à trois niveaux.

A un premier niveau, global, notre analyse des résultats infirme cette hypothèse. Les Français d'origine africaine et turque ne semblent pas cantonner leur nationalité à une question strictement juridique. Leur proximité à leurs compatriotes ne déroge pas de celles des Français en général. Et si les Français d'origine africaine et turque présentent des spécificités, religieuses par exemple, ceux-ci sont loin d'apparaître comme en marge ou en rupture avec la société française et ses principales valeurs. De ce point de vue, ces Français ne sont pas dans leur grande majorité dans une logique communautaire alliant identification minoritaire, rejet national et revendications particularisées. Sur bien des plans, à défaut de tous, l'intégration à la politique française semble au minimum comparable à celles des Français en général. En résumé, ce sont bien des Français et ce ne sont pas des Français contre les autres !

A un second niveau, les particularités sociales et religieuses des Français d'origine africaine et turque sont incontestables. Cependant, elles sont loin d'être systématiques. Ces caractéristiques différenciées marquent le niveau de dissemblance entre nos deux populations. Les Français issus de l'immigration africaine et turque sont politiquement plus à gauche que le reste de la population. L'importance accordée à la religion est substantiellement plus élevée. La religion prédominante est l'Islam, dont les normes demeurent très prégnantes chez les musulmans déclarés. Les attitudes à dimension antisémite sont aussi significativement plus fréquentes parmi les Français issus de l'immigration africaine et turque. Cependant, ces dissemblances ne sont pas uniformes quant à leur « sens ». Autrement dit, elles ne permettent pas systématiquement de faire des Français en général une norme à laquelle les Français d'origine africaine et turque devraient se conformer. Ainsi, si l'inscription sur les listes électorales est en retard, les placements sur l'échelle gauche-droite sont plus fréquents. De même, leur attachement au système démocratique semble plus prononcé ainsi que leur

« sentiment de pouvoir, à leur niveau, faire bouger les choses dans le pays ». Autre exemple, l'intolérance sexuelle est à un niveau plus élevée mais l'autoritarisme est moins prononcé, malgré un sentiment d'insécurité plus fort<sup>6</sup>.

A un troisième niveau, leurs particularités n'ont pas d'incidence de grande ampleur sur leurs attitudes. Ainsi, par exemple, leur religiosité accrue n'influe pas de manière déterminante sur leurs attitudes à l'égard de la laïcité. En outre, les conséquences des dissemblances s'amenuisent encore lorsque l'on contrôle ces facteurs. Par exemple, appartenir aux catégories socioprofessionnelles les plus basses à des effets moindres sur les comportements politiques chez les Français issus de l'immigration africaine et turque, où ils sont sur-représentés, que dans le reste de la population française. De manière caricaturale, un ouvrier français issu de l'immigration africaine et turque est, de ce point de vue, plus « français » quant l'ouvrier français est plus « ouvrier ».

Quel contraste entre nos conclusions et les faits divers rapportés quotidiennement par les médias, ainsi que les déclarations ou revendications de nombreux acteurs de la société française ! Nous ne croyons cependant pas pêcher par optimisme ni dévier de la neutralité axiologique qui constitue notre éthique de recherche. Simplement parce qu'un échantillon représentatif focalise le regard sur la majorité, souvent ceux que l'on n'entend ni ne voit, et parce que par construction, nous avons contrôlé ce qui constitue la référence par rapport à laquelle on mesure l'existence d'un écart, nous avons évité deux pièges : celui d'une attention disproportionnée aux phénomènes quantitativement marginaux et celui d'une idéalisation artificielle d'une société française harmonieuse et accomplie. Corollaire spécifique de l'investigation quantitative, cette démarche de recherche se démarque par conséquent des études qualitatives et aboutit, sans véritable surprise, à des résultats singulièrement différents. Mais elle a également l'avantage de permettre de dessiner non seulement les contours (analytiques) des phénomènes étudiés – les typologies - mais également les proportions (empiriques) de ceux-ci.

---

<sup>6</sup> 42% des Français issus de l'immigration africaine et turque sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'item « on ne se sent en sécurité nulle part » contre 35% dans l'échantillon témoin.